

Communiqué de presse
13 novembre 2012



Concours « S'engager pour les quartiers » 2012 / 2^{ème} édition

Quatre projets issus des quartiers en rénovation urbaine, à potentiel de développement, récompensés par un prix national

Une initiative de la Fondation FACE et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour encourager et soutenir les projets à potentiel, créateurs d'innovation sociale et de cohésion dans les quartiers en rénovation urbaine. Co-organisé en partenariat avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Acsé), l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), GDF SUEZ et Terre Plurielle, la Fondation d'entreprise de Bouygues Construction.

Le 30 octobre 2012, le jury national du Concours « S'engager pour les quartiers » a désigné les quatre lauréats nationaux de cette 2^{ème} édition :

- **Le Mât Drôme** avec le projet « Terre en Partage, une avant-garde urbaine » à Valence (26), pour le prix « Innovation sociale et sociétale » parrainé par GDF SUEZ ;
- **La Coursive Boutaric** à Dijon (21), pour le prix « Création d'activité et développement économique » parrainé par l'Acsé ;
- **Le CIDFF 78**, avec le projet « Accompagnement renforcé des femmes vers l'emploi et l'autonomie » à Mantes-la-Jolie (78), pour le prix « Insertion professionnelle » parrainé par Terre Plurielle, la Fondation d'entreprise de Bouygues Construction ;
- **Le VoisinMalin de Courcouronnes** (91), pour le prix « Vie quotidienne et lien social » parrainé par l'Union Sociale pour l'Habitat.

Créateurs d'innovation sociale, d'activités économiques, favorisant l'insertion professionnelle et créant du lien social, ces 4 projets ont été choisis pour leur impact sur les quartiers. Au-delà de la dotation obtenue (10 000 euros chacun), les lauréats seront accompagnés et soutenus par les organisateurs et les partenaires de l'opération. Objectif : modéliser et déployer ces 4 projets dans d'autres territoires politiques de la ville.

Les 4 lauréats concourent désormais pour le Grand Prix 2012 (10 000 euros supplémentaires). Ils seront auditionnés par un jury composé de personnalités du monde économique et social le 11 décembre prochain, jour de la cérémonie de remise des prix.

[Cf portrait des lauréats page suivante.](#)

Les quatre lauréats nationaux du Concours « S'engager pour les Quartiers »

Prix « Innovation sociale et sociétale », parrainé par GDF SUEZ

Le Mât Drôme (association) – Région Rhône-Alpes, Drôme, Valence, quartier de Fontbarlettes

Le projet « Terre en Partage, une avant-garde urbaine », est porté par l'association Le Mat Drôme. Objectif : favoriser une dynamique de développement urbain, local et participatif, notamment par l'implantation de « Jardins Partagés ». Le quartier concerné est celui des Fontbarlettes dans les Hauts de Valence, zone urbaine sensible faisant l'objet d'un programme de rénovation urbaine.

Le projet propose la gestion participative d'un hectare de production potagère locale, en particulier pour générer une autoproduction de légumes frais, au cœur de ce quartier où se côtoient toutes les générations et une dizaine de nationalités différentes.

Le développement de ces jardins et potagers urbains partagés se veut un levier pour améliorer le cadre de vie des habitants et pacifier le secteur, relocaliser l'économie, enrichir les liens sociaux... jusqu'à participer à une action solidaire de distribution de produits, issus de ces jardins-potagers, à des personnes en difficulté du quartier. La dynamique du jardin est ainsi porteuse de valorisation personnelle et collective pour les personnes les plus fragiles socialement.

Prix « Création d'activité et développement économique », parrainé par l'Acisé

La Coursive Boutaric (association) – Région Bourgogne, Côte-d'Or, Dijon, quartier de Grésilles

La Coursive Boutaric, projet porté par l'association du même nom, concerne un immeuble, situé dans le quartier des Grésilles à Dijon (ZUS), de 147 logements sociaux dont un tiers est inoccupé. Dans le cadre du renouvellement urbain du quartier, des entreprises culturelles dijonnaises, en association avec l'OPAC de Dijon, la Ville de Dijon et le Grand Dijon, ont envisagé un autre avenir pour cet immeuble et ses locataires. Ainsi est né un projet de requalification du bâtiment mêlant éco-réhabilitation et mixité d'usages et de fonctions : habitat, pôle culturel, pépinière d'entreprises, brasserie culturelle... L'objectif est d'accueillir à terme une trentaine d'entreprises, qui mutualiseront leurs moyens, participeront à des projets de formation, d'insertion, de recherche et développement, coordonneront leurs accès à des ressources nouvelles...

En outre, le lien social est favorisé par des initiatives artistiques et culturelles impliquant des habitants de l'immeuble et des personnes du quartier, comme par exemple le projet « Réenchantez l'esplanade Boutaric » avec l'association Au Jardin des Voisins.

Prix « Insertion professionnelle » parrainé par Terre Plurielle, la Fondation d'entreprise de Bouygues Construction

Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles des Yvelines / CIDFF 78 (association) – Région Ile-de-France, Yvelines, Mantes-la-Jolie, quartier du Val Fourré

Le projet « Accompagnement renforcé des femmes vers l'emploi et l'autonomie » est porté par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles des Yvelines (CIDFF 78). L'objectif est d'offrir la possibilité à douze femmes résidant dans le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie, en grandes difficultés sociales et ne présentant aucune qualification professionnelle, d'être accompagnées afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle durable.

Ces femmes bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif pendant sept mois, afin de développer une meilleure connaissance d'elles-mêmes et de leurs compétences pour une intégration pérenne dans le monde du travail. Le projet est né de l'envie de travailler conjointement sur les dimensions urbaines et sociales du quartier du Val Fourré, dans le cadre du renouvellement urbain de ce quartier présentant un important problème d'emploi, une population en grande précarité et une mauvaise image.

Prix « Vie quotidienne et lien social » parrainé par l'Union Sociale pour l'Habitat

Le VoisinMalin de Courcouronnes (association) – Région Ile-de-France, Essonne, Courcouronnes, quartier de Canal

Le VoisinMalin de Courcouronnes, porté par l'association VoisinMalin, a pour objectif d'offrir les services d'habitants-ressources, nommés « Voisins », aux acteurs locaux pour faciliter le lien avec leurs usagers.

L'association identifie et forme ces habitants-ressources (ils ont par ailleurs une activité principale) et les emploie en CDI 12 heures par mois.

Le quartier de déploiement du projet est celui du Canal à Courcouronnes (Essonne), zone urbaine sensible faisant l'objet d'une rénovation urbaine. Le Maire s'appuie sur celle-ci pour favoriser l'inclusion des habitants, notamment avec la mise en place de la démarche « VoisinMalin ».

Les services sont rendus sous forme de prestations rémunérées aux institutions, organismes HLM, entreprises locales, associations... comme par exemple, le porte à porte pédagogique (scolarisation, tri sélectif...), l'information sur le droit à la santé, les services et tarifs sociaux, l'accompagnement lors de démarches administratives, la traduction orale, etc.

En valorisant les compétences des habitants-ressources dans des quartiers populaires, en facilitant le lien entre les acteurs locaux et leurs usagers, « le VoisinMalin de Courcouronnes » développe une interface nouvelle avec les habitants et suscite entre eux une dynamique collective.

A propos du Concours « S'engager pour les Quartiers »...

Quelques chiffres clés de la promotion 2012

A la suite de l'appel à projets lancé pour le Concours « S'engager pour les quartiers » 2012, les dossiers reçus proposaient d'apporter une dynamique et des solutions à des situations de fragilité sociale constatées dans leur territoire : aide au logement, insertion par l'activité économique, insertion sociale et professionnelle par le sport et la culture, apprentissage des métiers, accompagnement à la gestion de projet, pépinières de projets, régies de quartiers, actes de médiation sociale...

Le temps moyen de gestation des projets est au minimum d'un an pour 50 % des projets ; le nombre total de parties prenantes est de 645, soit en moyenne quatre par projet ; le budget moyen des projets est de 264 807 euros.

- Nombre de candidatures reçues : **189**
- Nombre de dossiers présentés au jury : **164**
- Nombre de régions représentées : **21** dont 2 DOM (Réunion et Guyane) - 47 projets en Ile-de-France (28 % des dossiers présentés au jury)
- Nombre de départements représentés : **56**
- Nombre de villes représentées : **98**
- Nombre de « quartiers ANRU » impactés par les projets : **208** (sur 535 quartiers ANRU, soit 38 %)

Statut juridique des structures candidates :

- Association : **81 %**
- Collectivités locales : **11 %**
- Entreprises (statuts SARL, EI, SCOP) : **6 %**
- Etablissements publics : **2 %**
- Etablissements scolaires : **1 %**

Les initiateurs du Concours

L'ANRU

« Près de 5 millions d'habitants vivent dans des zones urbaines sensibles ou dans des quartiers d'habitat ancien dégradé. L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) met en œuvre des programmes de rénovation urbaine afin de transformer les conditions de vie de ces habitants.

A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (45 milliards d'euros d'investissements publics et privés) et le Programme Quartiers Anciens, l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, les centres multi-activités. L'ANRU développe également des actions en faveur de l'insertion par l'emploi. Dans 500 quartiers, partout en France, la ville change et la vie s'améliore.

L'ANRU agit également pour le développement des internats d'excellence et de la culture scientifique. »

La Fondation FACE

Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry, avec 13 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, P-dg de GDF SUEZ. C'est un réseau national de 38 clubs d'entreprises locaux qui participent à la prévention et à la lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 4.000 entreprises locales et nationales, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement. Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, des actions sont animées par les Clubs locaux, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, rattachage scolaire, orientation métiers, actes de médiation sociale, accompagnement Diversité des entreprises, accompagnement des collectivités, animation des ZFU, mécénat de solidarité...autant de moyens pour lutter contre les inégalités sociales en France.

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02

21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

« S'engager pour les quartiers » - édition 2012 - en partenariat avec

